

PROCES VERBAL
**Assemblée générale de l'association de parents
d'élèves de Saint-Pierre du Vauvray**

assoparentsspdv@laposte.net
www.saintpierre-ecole.fr

En date du 14 novembre 2014 à 18h ;

Conformément aux statuts, l'assemblée générale annuelle s'est réunie, à la salle Bourvil à Saint-Pierre du Vauvray. La réunion était présidée par la Trésorière, Agnès HALBOUT, la présidente Magali Morel Chalumeau arrivera à 18h45, retenue pour raisons professionnelles, la majorité des adhérents étaient présents (voir feuille de présence ci dessous), pour soumettre à l'ordre du jour:

1) Rapport financier et moral de l'année scolaire écoulée, soit l'année scolaire allant d'octobre 2013 à juin 2014 :

Dans les statuts de l'association, parmi nos buts, nous cherchons à aider les écoles, à soutenir les projets éducatifs et à subventionner tout projet scolaire après avoir délibéré de son caractère éducatif.

Nos actions ont été constituées de ventes diverses.

Les ventes de gâteaux : il s'agit de vendre à la sortie de l'école des parts de gâteaux à 1€ une fois par mois selon les disponibilités des parents bénévoles qui assurent les ventes, gâteaux préparés par les parents. Cette opération « vente de gâteaux » représente un bénéfice total de 161 €. Ces ventes se déroulent dans une bonne ambiance, les enfants se précipitent pour acheter leur part et les parents apprécient le goûter tout trouvé.

La grille TOMBOLA de Noël : Chaque grille comporte 10 cases dont une gagnante que les enfants vendent 2€ chacune. La case gagnante offre une délicieuse boîte de chocolats Leonidas de 500gr. Cette opération a généré 479€ de bénéfice.

Le marché de Noël : L'association a participé en faisant gagner 2 paniers garnis et en vendant des bouquets de gui et des parts de gâteaux. Bénéfice de l'opération 121 €.

Il a été rappelé que l'association a offert un dictionnaire Anglais à chaque élève de CM2 et un dictionnaire des petits à chaque élève qui entrait en CP.

Le spectacle impro show : cette année, le traditionnel loto a été remplacé par un spectacle d'improvisation. L'association a passé une convention avec la troupe ACAPELLA de Pont de l'Arche pour ce spectacle. La troupe a laissé l'entier bénéfice du prix des entrées à l'association. Le bénéfice de l'opération (entrées + buvette) s'est élevé à 410 €. Cette soirée a accueilli 150 personnes et fût un moment convivial, joyeux et apprécié des petits et grands.

Nous rappelons que si nous participons au financement des projets de l'école, l'association ne participe en aucun cas au choix des projets, qui sont décidés par les équipes pédagogiques et expliqués lors des conseils d'école. Nous rappelons aussi que nous devons continuer à collaborer avec la municipalité qui nous prête la salle des fêtes et autres matériels pour organiser nos actions.

Le total de nos recettes est de 1837,50 €.

Le total de nos dépenses est de 2200,44 € (dont 1000 € reversés aux écoles).

Le résultat est déficitaire de 362,94 €

Le résultat cumulé de 742,18 € au 30 juin 2013 ajouté à celui de cette année -362,94 au 30 juin 2014 nous donne un résultat total cumulé à notre bilan de **379,24 €** soit exactement ce qu'il reste sur le compte bancaire de l'association au 30 juin 2014 décomposé en 59,23 € en espèces et 320,01 € en banque.

Détail poste dépenses :

Subvention versées aux écoles 400 € en maternelle et 600€ en primaire

Achats timbres, frais tenue compte, assurance : 88,73€

Achats des courses repas joueurs Acapella, chocolats : 664,06 €

Cadeaux fin année CM2et CP : 447,65€

Détail poste recettes:

Ventes de gâteaux : 161 €

Tombola Noël+ panier garni : 1185 €

Entrées du spectacle d'impro : 487,50€

Adhésion des familles : 4 €

Affectation des sommes aux écoles :

Les subventions affectées aux écoles ont été calculées au prorata du nombre d'élèves par école, en restant toujours dans l'objectif d'aider au financement de projets pour « TOUS ». (52 élèves maternelle+ 78 élèves primaire = 130 soit $1000 : 130 \times 52 = 400€$ et $\times 78 = 600€$)

L'assemblée agréé le bilan écoulé.

2) Renouvellement des membres du bureau :

Mme Morel Chalumeau qui préside jusqu'à présent le bureau ne souhaite pas renouveler son mandat. Il en est de même pour Mr Boullé, secrétaire. La trésorière Agnès Halbout reste, quant à elle, candidate. Si aucune candidature ne se révèle pour occuper les autres postes au sein du bureau, cela posera une difficulté juridique puisque l'association ne peut pas fonctionner sans représentant légal. Pour ne pas arriver à la solution ultime qui consisterait à mettre fin aux activités de l'association et à sa dissolution, plusieurs personnes se portent candidates après un tour de table pour occuper les différents postes de membres du bureau. Il s'agit de : Mr HOUDU Guillaume, Mme LAVARDE Céline, Mme HALBOUT Agnès, Mme SOETEWAY Véronique, Mme LEBOURGEOIS Sandra et Mr BINARD Arnaud .

Il est alors procédé à l'élection du nouveau bureau. Les 6 personnes nommées ci-dessus sont élues à l'unanimité par l'assemblée.

Sont donc élus :

Président	Guillaume HOUDU
Vice présidente	Céline LAVARDE
Trésorière	Agnès HALBOUT
Trésorière adjointe	Véronique SOETEWAY
Secrétaire	Sandra LEBOURGEOIS
Secrétaire adjointe	Arnaud BINARD

Suggestions pour les actions à venir pour l'année 2014-2015 :

1. Reconduction de la soirée Impro avec une compagnie régionale. Date à déterminer en fonction des disponibilités de la salle des fêtes.
2. La tombola de Noël sera renouvelée
3. Grande fête de printemps le 18 Avril 2015 : organisation d'un concours du meilleur gâteau avec un jury goûteur pour attribuer des prix aux gagnants, fête couplée avec maquillage des enfants, confettis, musique, déguisements....
4. Marché de Noël le 13 décembre 2014
5. Vente de gâteaux (valeur sûre)

Chaque manifestation demandant de l'organisation, un investissement personnel, toutes les personnes sont bienvenues pour aider au bon déroulement de nos actions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 20h00.

ANNEE 2013 - 2014

Produits d'exploitation

Vte de produits fabriqués gâteaux	161
Prestations de services: impro show	487,5
kermesse	0
Adhésion asso	4
tombola Noël-panier garni	1185,00
TOTAL / PRODUITS	1837,50

Charges d'exploitation

Achats marchandises chocolats, impro show	664,06
Assurances	70,73
Frais bancaires, timbres	18,00
subventions écoles mater400 Primaire600	1000
salaires	0
cadeaux fin année CM2	447,65
TOTAL / CHARGES	2200,44

PRODUITS	1837,5
CHARGES	2200,44
Déficit	-362,94

BILAN

ACTIF		PASSIF	
matériel	0	résultats cumulés 2010+2011+2012+2013	742,18
créances	0	résultat de l'année	-362,94
banque	320,01	subventions	0
caisse	59,23	dettes	0
TOTAL	379,24		379,24

FEUILLE DE PRESENCE

ASSEMBLEE GENERALE ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE ST PIERRE DU VAUVRAY

LE VENDREDI 14 NOVEMBRE 2014

NOM	PRENOM	Enfant- classe
DHUIVONROUX	Sébastien	Lou Ann CP – Noémie MS
VACAVANT	Royer Céline	Arthur CE2
LEBOURGEOIS	Sandra	Enora GS-
BINARD	Arnaud	Maya CE2
HALBOUT	Agnès	Anaëlle CM2- Améline CE1
MOREL-CHALUMEAU	Magali	Alana GS
OLLIVIER	Myriam	Directrice école élémentaire
MOUILLET	Esther	? PS
BARETTE	Christelle	Corentin CM2- Léonie MS
SOETEWAY	Véronique	Léane CE1
LEBLOND	Virginie	Paul CE1
LAVARDE	Céline	Valentin CE1
HOUDU	Guillaume	Pauline CM2- Robin CE1